

RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE
ET ENVIRONNEMENTALE

Agir de façon responsable

Le groupe Esso poursuit son action pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement et pour répondre aux risques liés au changement climatique, en s'appuyant sur un système de gestion rigoureux. Soucieux de ses performances énergétiques, le groupe articule son projet d'entreprise autour de quatre valeurs fortes : la sécurité, le respect de l'environnement, l'efficacité énergétique et enfin le développement social et économique des territoires.

P. 48
SÉCURITÉ ET SANTÉ

P. 54
DONNÉES SOCIALES

P. 60
DONNÉES
ENVIRONNEMENTALES

P. 68
DONNÉES SOCIÉTALES

-10%

émissions de CO₂/tonne
de brut traité vs 2016



Conformément à la loi Grenelle II et ses exigences de transparence, Esso répond aux 43 indicateurs de référence, tous rigoureusement vérifiés par un organisme tiers indépendant et certifié. Ces indicateurs se réfèrent à des systèmes éprouvés au sein du groupe ExxonMobil comme l'OIMS (Operations Integrity Management System) pour les normes opérationnelles de santé et sécurité, l'EBP (Environmental Business Planning) pour l'environnement et SHARP (SAP RH) pour les ressources humaines.

Ce rapport concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du groupe Esso, soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, un ensemble désigné comme « le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d'application est défini en fonction de chaque indicateur de performance et sera détaillé explicitement dans le paragraphe concerné. L'UES* ESAF-ERSAS concerne les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage.

*Unité Économique et Sociale

DONNÉES

SÉCURITÉ

Système de gestion de l'intégrité des opérations (OIMS) du groupe ExxonMobil



LPS: Loss Prevention System

LPS est un système de gestion de la sécurité qui a pour objectif d'influencer positivement les comportements sur le lieu de travail. Avec sept outils, il permet d'anticiper et donc de réduire le nombre d'accidents.



Accidents du travail et de trajet au 31 décembre 2017 ⓘ

Accidents du travail avec arrêt survenus dans l'année	7
Accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	1
Accidents mortels	0
- du travail	0
- de trajet	0
Taux de fréquence des accidents du groupe Esso*	2,08
Taux de fréquence des accidents, incluant le personnel des sociétés intervenantes	1,39
Taux de gravité des accidents du groupe Esso**	0,252

* Taux de fréquence des accidents : calculé sur la base du nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

** Taux de gravité des accidents : (jours indemnisés / nb d'heures travaillées) x 1 000.

LA SÉCURITÉ AU CENTRE DE NOS ENGAGEMENTS

La sécurité est une valeur incontournable partagée par tous les salariés du groupe. En plus de garantir la santé des consommateurs et de bonnes conditions de travail, Esso met en place de multiples dispositifs de sensibilisation et de formation, donnant à chacun les outils pour être le garant de sa propre sécurité et de celle des autres. Avec une gestion anticipée des risques rigoureuse et l'implication de tous, le groupe veille quotidiennement sur la sécurité et la santé des personnes.

LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ

En entreprise responsable, nous considérons que santé, sécurité et sûreté sont des conditions préalables indispensables à la poursuite des activités du groupe. Esso applique les standards de sécurité du groupe ExxonMobil, reconnus comme étant les plus élevés de l'industrie pétrolière. Ils s'appuient principalement sur deux outils de gestion et de prévention des risques, propres au groupe : le système OIMS (Operations Integrity Management System) et le programme LPS (Loss Prevention System). Les efforts déployés ont conduit à des performances sécurité qui sont parmi les meilleures de toute l'industrie pétrolière.

L'OIMS, un système de gestion rigoureux

Depuis 1991, le groupe ExxonMobil utilise son propre système mondial de gestion de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement. Baptisé OIMS, il constitue le principe fondateur de la gestion du risque et de la performance. Organisé en onze éléments relatifs à la sécurité des procédés et des produits, à la performance environnementale et à l'engagement de la direction, il couvre l'ensemble des activités, allant de la recherche jusqu'à la commercialisation des produits. Dans une optique d'amélioration constante, ce système fait l'objet d'une évaluation formelle tous les trois ans et il est régulièrement revu afin d'optimiser son utilisation.

Le grand arrêt de Fos-sur-Mer réalisé sans aucun accident

Au cours du premier trimestre, la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer a réalisé son plus grand arrêt depuis sa création en 1965. Ce chantier, réalisé sans aucun accident pour le personnel de la société Esso et des entreprises intervenantes, a mobilisé plus de 1 700 personnes en

moyenne par jour sur le site. Par ailleurs, 610 000 heures de travaux ont été nécessaires pour contrôler environ 480 équipements. Ce résultat sécurité remarquable est le fruit d'une préparation minutieuse, commencée deux ans avant, et de la mise en place d'une organisation dédiée et spécialisée.

Lors de cet arrêt, les équipes locales ont été renforcées et, par exemple, le service hygiène industrielle a détaché pendant trois semaines à Fos une hygiéniste très expérimentée venant du site de Gravenchon pour aider à la prévention des risques pour la santé.

Les résultats du groupe Esso en 2017 ⓘ

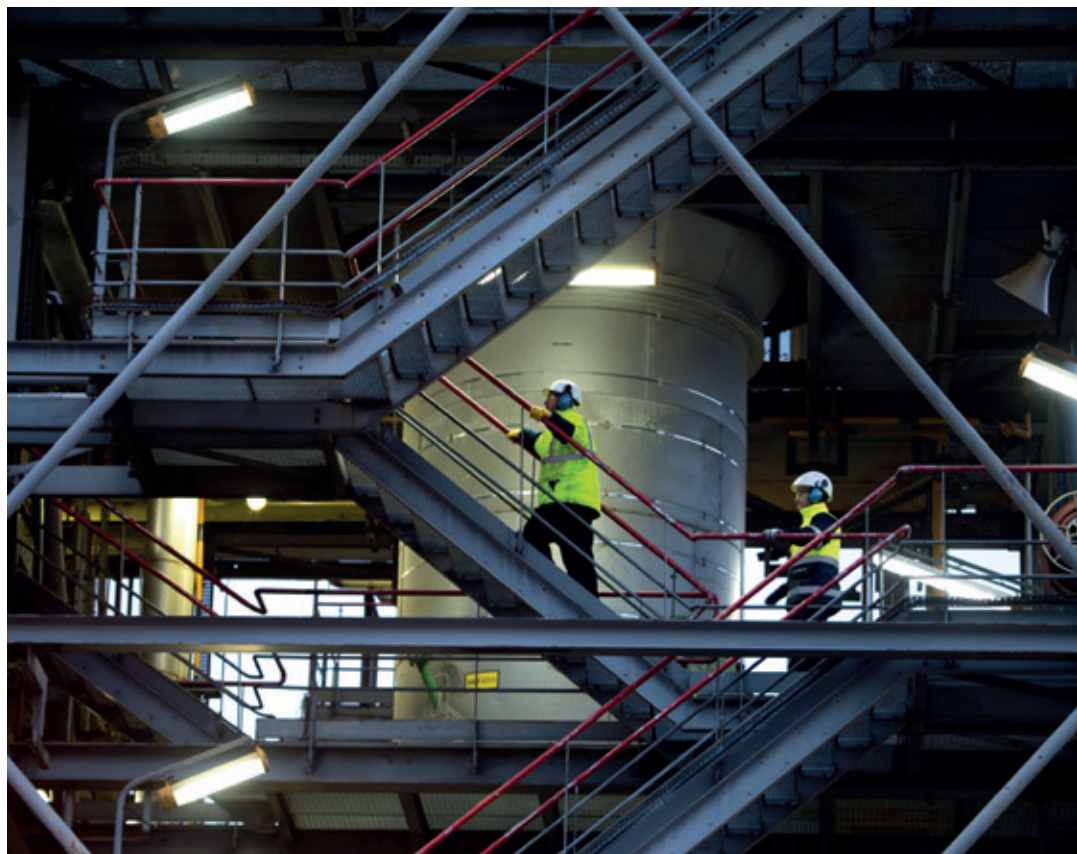
2017 s'est malheureusement révélée comme une année décevante en termes de sécurité notamment en raison d'une recrudescence des accidents lors de livraisons de fioul domestique de la filiale Worex, qui a déclaré trois accidents du travail, et de l'augmentation des accidents à la raffinerie de Gravenchon avec quatre accidents du travail indiqués en 2017.

De son côté, la raffinerie de Fos-sur-Mer a été exemplaire en 2017 sans aucun accident à déplorer, alors que ce site a réalisé des travaux très importants mobilisant une large main-d'œuvre supplémentaire.

Le taux de fréquence des accidents du groupe Esso s'est situé à 2,08 en 2017, en hausse par rapport à 2016. Si l'on prend en compte les entreprises intervenantes, ce taux a été de 1,39. À titre de comparaison, le taux de fréquence des accidents dans l'industrie en général* en France se situait en 2016 à 22,70 et à 1,53 (hors entreprises extérieures) pour l'industrie pétrolière**.

* Source : Assurance maladie risques professionnels

** Source : UFIP (Union française des industries pétrolières)



La sécurité est l'affaire de chacun

Le facteur humain est à l'origine de la plupart des accidents, c'est pourquoi l'implication de chaque collaborateur est nécessaire pour progresser dans la maîtrise des risques. Il s'agit d'un travail sans cesse renouvelé, car les habitudes et la routine sont souvent synonymes de baisse de la vigilance. L'implication du management et le pilotage permanent sont indispensables pour entretenir la culture de la sécurité. L'application systématique des procédures, l'anticipation, la prévention, la formation sont essentielles pour entraîner chaque collaborateur dans la démarche, afin qu'il devienne acteur de sa sécurité et de celle de ses équipiers et collègues.

La diffusion de la culture de la sécurité

La sécurité concentre une grande partie des efforts de formation des salariés du groupe. Tout au long de son parcours professionnel, chaque collaborateur est sensibilisé aux règles de sécurité, ainsi qu'à l'analyse et à la prévention des risques. Des formations spécifiques sont régulièrement dispensées et concernent également la sécurité en dehors du lieu de travail : sécurité routière,

prévention incendie, sécurité domestique, intervention en situation d'urgence, sensibilisation aux addictions. Le rôle de l'encadrement étant primordial, les superviseurs et les entreprises intervenantes bénéficient de formations sur le leadership en matière de sécurité. Enfin, le groupe Esso met l'accent sur deux nouveaux types de risques : les attaques informatiques et le terrorisme avec des formations à la cybersécurité et au comportement à adopter en cas d'intrusion ou d'acte de malveillance sur les sites de la société.

L'exemplarité et l'engagement encouragés

La culture de la sécurité est renforcée en permanence, chaque collaborateur bénéficiant d'une sensibilisation quotidienne et de temps d'échanges réguliers sur ce sujet. En outre, des journées, semaines ou causeries consacrées à cette thématique sont organisées sur chacun des sites. Esso S.A.F. et Esso Raffinage comptent également plusieurs groupes de travail pluridisciplinaires, constitués de volontaires intervenant auprès de leurs collègues pour promouvoir la sécurité. En parallèle, le groupe multiplie les échanges de bonnes pratiques avec d'autres sociétés.

La sécurité industrielle essentielle aux opérations

La concertation et le dialogue pour prévenir les risques

Le groupe considère qu'il est impératif d'assurer la sécurité à proximité de ses installations et s'est toujours totalement investi dans l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), institués en 2003 par la loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels (dite « loi Bachelot »). Le but des PPRT est de maîtriser l'urbanisation autour des sites SEVESO seuil haut, en concertation avec les différents acteurs concernés : industriels, État, collectivités locales et riverains. L'élaboration des PPRT est un processus codifié permettant à tous les acteurs de multiplier des échanges constructifs lors desquels le groupe met en valeur sa capacité à gérer la sécurité de ses installations, ainsi que les nombreuses mesures de maîtrise des risques (MMR) déjà en place.

Après l'approbation du PPRT de la zone de Port-Jérôme-sur-Seine autour de la raffinerie en août 2014, de celui du dépôt de Villeneuve-le-Roi en juillet 2016 et de celui, multisite, du dépôt pétrolier de Lyon en octobre 2016, celui du dépôt pétrolier de Toulouse, multisite également, a été approuvé en juin 2017.

L'approbation du PPRT du dépôt de Villette-de-Vienne, multisite, reste en attente, suite à la modification des scénarios d'une installation voisine.

Le PPRT multisite de Fos Est, dont fait partie la raffinerie de Fos-sur-Mer, est toujours en attente d'approbation après l'enquête publique qui s'est achevée en décembre 2017. Le délai d'approbation du PPRT a été prorogé jusqu'au 26 mai 2018 par l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2018.

Lorsque des mesures foncières de délaissement sont prescrites ou envisagées, le groupe propose de travailler étroitement avec les pouvoirs publics afin de promouvoir des mesures alternatives de type organisationnelles. Il s'appuie pour cela sur la note technique de la direction générale de la Prévention des risques du 7 novembre 2017 dont l'objet est précisément de favoriser le maintien sur place des activités économiques concernées.

La préparation et la réponse aux situations d'urgence

Les installations classées SEVESO sont soumises à des réglementations très strictes pour limiter les risques à la source et gérer la sécurité au quotidien. Ainsi, des plans de réponse internes et externes sont mis en place avec les autorités compétentes pour réagir en cas d'incident susceptible d'avoir un impact sur la sécurité, la santé ou l'environnement.

Par ailleurs, Esso a mis en place, avec le support du groupe ExxonMobil, des processus de réponse aux situations



d'urgence. Chacune des principales organisations du groupe Esso (raffineries, usines, dépôts...) dispose d'une cellule de réponse pluridisciplinaire afin de réagir rapidement et efficacement en cas d'incident, une cellule à l'échelon national existant également pour gérer les incidents dépassant le cadre d'une seule activité ou d'un site industriel. En 2017, un nouvel outil est venu renforcer les systèmes déjà en place. Expérimenté dans une phase de projet fin 2016, ce nouveau système d'alerte automatique permet d'envoyer en cas d'urgence (événement climatique dramatique, accident, etc.) des messages (écrits ou vocaux) à tout le personnel des sociétés du groupe ExxonMobil en France. Il permet également de s'assurer que les collaborateurs sont en sécurité afin de proposer un soutien éventuel en cas de problème.

Le MASE, système de contrôle devenu exemplaire

Fédérant aujourd'hui environ 5 000 entreprises comptant au total 400 000 employés, le MASE (Manuel d'Assurance Sécurité Entreprise) a été créé il y a plus de vingt ans, sur la base de documents d'accréditation des sociétés sous-traitantes Sécurité Hygiène Environnement déjà existants chez Esso. Son but est d'améliorer en continu les performances sécurité, hygiène et environnement des entreprises intervenantes et des donneurs d'ordres. Représentant aujourd'hui un véritable réseau d'associations d'industriels partageant les mêmes valeurs, ce système a pour vocation de permettre une meilleure compréhension mutuelle et une mise en place rigoureuse d'un système de management harmonisé et performant de la sécurité. La certification MASE est devenue une référence utilisée dans les zones industrielles de huit bassins industriels français, dont ceux de Fos-sur-Mer et Port-Jérôme-sur-Seine, et également à l'étranger, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.



0
accident lors du grand arrêt
de Fos-sur-Mer



Le **MASE**,
référence utilisée dans 8 bassins industriels français
et dans 2 pays étrangers

LA SANTÉ, UN ENGAGEMENT POUR TOUS

Esso considère la santé, selon la définition donnée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), comme un état complet de bien-être physique, mental et social, et pas seulement comme une absence de maladie ou d'infirmité. Santé et qualité de vie au travail sont donc étroitement liées.

Du suivi médical à la sensibilisation

Les services de santé du groupe proposent à tous les salariés un suivi médical complet, un bilan régulier et les sensibilisent et les conseillent sur les risques liés à leur métier. Les médecins du travail sont membres des CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail). Les équipes médicales sont les premières à assurer une prise en charge en cas d'accident, elles sont bien équipées et entraînées aux situations d'urgence. Elles proposent un suivi personnalisé pour accompagner les salariés après tout événement tragique.

Le système de gestion de l'intégrité des opérations (OIMS) prend en compte la santé, évaluée par un suivi continu et multidisciplinaire, les Global Health Practices (GHP). Cet outil repose sur des indicateurs de performance issus des bonnes pratiques du groupe ExxonMobil et permet d'identifier les dangers les plus fréquemment présents dans les opérations du groupe et d'évaluer les risques résiduels pour la santé. Les GHP fonctionnent aussi comme un outil de mesure de l'efficacité des programmes de prévention; elles regroupent 8 thématiques médicales et 22 thématiques portant sur l'hygiène industrielle.

Des actions de sensibilisation sur des sujets très variés sont régulièrement proposées par les services médicaux: prévention des risques domestiques, hygiène de vie, sécurité pendant les déplacements professionnels ou les voyages personnels sont des thèmes régulièrement abordés. Par ailleurs, la société offre aux salariés et parfois à leurs familles des formations de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) pour leur enseigner les gestes de premiers secours.

L'équipe hygiène industrielle de Gravenchon accréditée

Depuis 2016, le service hygiène industrielle Esso S.A.F. de la direction médicale, basé sur la Plateforme de Gravenchon, a obtenu l'accréditation par le Cofrac (Comité français d'accréditation) pour le contrôle, pour certaines substances, des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air sur les lieux de travail. L'obtention de cette accréditation salue la rigueur professionnelle du service hygiène industrielle, qui peut désormais effectuer le contrôle annuel réglementaire des expositions professionnelles pour ces substances, hors analyses de laboratoire.



Les risques professionnels suivis avec attention ⓘ

Les mesures de prévention des risques comme de dépistage de leurs conséquences éventuelles sont appropriées aux métiers liés aux activités du groupe, à l'environnement industriel et aux conditions de travail spécifiques. Les niveaux d'exposition à d'éventuelles substances nocives sont évalués avec la plus grande attention, chaque poste et chaque tâche faisant l'objet d'une analyse quantitative et qualitative, régulièrement actualisée, et qui évalue les expositions potentielles aux risques chimiques, physiques et biologiques. Des groupes d'exposition homogènes sont identifiés et font l'objet d'actions de prévention et de suivi ciblées. Chaque année, le directeur médical présente en sous-commission SHE du Comité Central d'Entreprise le bilan détaillé des maladies professionnelles déclarées, reconnues et imputées aux sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage depuis 1989. En 2017, 3 cas de maladie professionnelle ont été déclarés.

LA PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES

Avant tous les grands travaux, la consultation de l'équipe médicale est systématique: les équipes hygiène industrielle accompagnent le projet pendant toute sa durée, de la conception à la phase finale.

La protection des consommateurs comme priorité ⓘ

Les médecins du travail du groupe sont en contact avec des médecins spécialistes et des centres hospitaliers pour les conseiller en cas d'incident lié à des produits développés par le groupe. La réglementation européenne REACH impose aux industriels de déclarer les substances qu'ils fabriquent ou importent et d'identifier celles présentant un danger, l'objectif étant de ne plus les utiliser en cas de risque non maîtrisé. En accord avec la réglementation, les services de santé d'Esso publient et réactualisent régulièrement des fiches de données de sécurité sur la nature et les effets des produits commercialisés (ou de leurs composants) sur la santé.

Une évaluation rigoureuse des risques sanitaires

Sur la zone de Port-Jérôme-sur-Seine, une évaluation des risques sanitaires a été réalisée dans le cadre du plan régional santé environnement de Haute-Normandie en 2016. Cette étude montre que les niveaux d'exposition sont nettement inférieurs aux valeurs limites pour la protection de la santé, n'engendrant aucun risque sanitaire significatif.

Concernant la zone de Fos/Berre, l'étude SCENARII conduite par Air Paca en 2017 sur l'ouest des Bouches-du-Rhône, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement de la région PACA, a montré des indices de risques à long terme supérieurs au seuil de vigilance pour plusieurs polluants sur des zones délimitées, près des grands axes de transport et à proximité de certaines sources industrielles. Cette étude entraîne la mise en place de mesures concernant les transports, l'industrie et le système de santé. Ces mesures seront intégrées dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône dont la révision est prévue pour 2018. En ce qui concerne le secteur industriel, la DREAL a engagé une action spécifique auprès d'une dizaine d'industriels dont la raffinerie de Fos, afin de limiter les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) et de renforcer la surveillance environnementale déjà en place.

Par ailleurs, des études sur des émissions spécifiques ont été réalisées sur les deux raffineries de la société et montrent que les niveaux d'exposition obtenus après modélisation sont nettement inférieurs aux valeurs limites pour la protection de la santé humaine.

L'amélioration de la qualité de vie au travail

En complément des actions réalisées sur les sites industriels, le programme d'ergonomie dans les bureaux évalue les besoins en matériel ergonomique pour rendre le travail sédentaire plus confortable, et prévenir les TMS (Troubles musculo-squelettiques). Chaque poste de travail de bureau est évalué, y compris ceux du personnel détaché ou travaillant à domicile.

Pour accompagner les changements organisationnels majeurs, la direction médicale porte une attention particulière à la prévention des risques psychosociaux. Les salariés et leurs ayants droit qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement extérieur dans le cadre d'un Programme d'Aide Psychologique. Deux assistantes sociales sont également à l'écoute des salariés.

En 2017, sur le site de la Défense, une conférence sur le thème « sommeil et performance » avec la participation d'un intervenant extérieur a sensibilisé les salariés de manière ludique sur l'importance des temps de repos. Sur les sites, des ateliers bien être sont régulièrement proposés à l'ensemble des salariés sur leur lieu de travail.



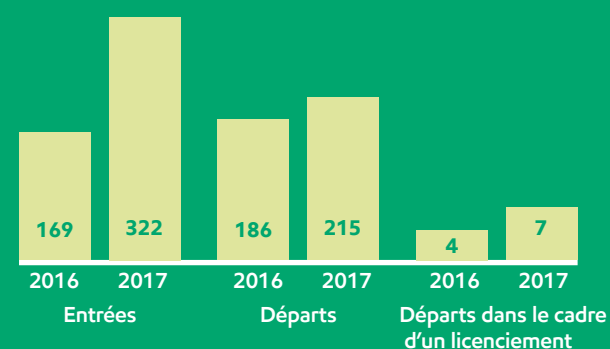
DONNÉES

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Répartition des effectifs par zone géographique ⓘ



Embauches et départs ⓘ



La mise en place en 2017 de la nouvelle organisation maintenance et ingénierie sur la plateforme de Gravenchon a généré le transfert d'environ 180 contrats entre les sociétés du groupe ExxonMobil expliquant majoritairement cette hausse des effectifs. Ainsi, la société Esso Raffinage bénéficie pleinement des synergies avec la société ExxonMobil Chemical France pour être plus compétitive et s'adapter à la demande du marché.

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Le groupe Esso évolue dans un secteur d'activité en pleine transformation et doit s'adapter en permanence pour rester compétitif. Il réalise les changements nécessaires en déployant une politique de Ressources Humaines respectueuse de ses collaborateurs, privilégiant le dialogue social et la diversité.



LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ALLIÉ À LA PRODUCTIVITÉ

La qualité de vie au travail est une priorité du groupe. Un environnement de travail stimulant et épanouissant permet d'améliorer le bien-être des salariés et donc leur productivité. Ce constat s'inscrit dans un contexte où le secteur du raffinage doit s'adapter en permanence et relever les défis de la transition énergétique.

En 2017, un groupe de travail appelé « Osons ! », composé d'une cinquantaine de salariés provenant de tous les sites et de tous les métiers, a vu le jour, dans le but d'apporter une nouvelle dynamique et aborder les perspectives d'une industrie en pleine mutation. Ambassadeurs de la société en interne, ce regroupement de salariés a pour raison d'être de développer le sentiment d'appartenance au groupe avec un travail sur les marques du groupe, de relayer les attentes des salariés et de susciter la créativité. Il a notamment lancé en fin d'année un questionnaire sur l'engagement et l'environnement de travail pour les salariés des sociétés du groupe ExxonMobil en France.

L'attention portée au recrutement ⓘ

Afin de continuer à fournir l'énergie indispensable à l'économie française, le groupe a besoin d'un personnel hautement qualifié et compétent. Il embauche majoritairement des ingénieurs et des techniciens pour ses sites de production. En 2017, le groupe a mené de nombreuses actions pour mieux faire connaître les métiers de technicien de maintenance et d'opérateur qu'il propose. L'année a été également marquée par le recrutement d'un nombre important de jeunes cadres qualifiés, notamment pour anticiper les besoins dans les activités du groupe. Par ailleurs, si les femmes, encore peu nombreuses parmi les opérateurs, ne représentent que 20 % des effectifs salariés, elles représentent 55 % des embauches de cadres en 2017.

Pour attirer les meilleurs profils et être plus réactif au marché de l'emploi, le groupe a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux et sur les forums de recrutement. De nouveaux outils ont été développés afin de faciliter le processus de



recrutement de ses cadres et le rendre plus attractif. Esso continue de travailler avec les organismes de formation, dont l'IFP Energies Nouvelles, pour recruter les talents de demain. Dans la même perspective, stages, contrats de professionnalisation et d'apprentissage permettent d'embaucher des collaborateurs motivés et formés.

La mobilité professionnelle encouragée ⓘ

Esso s'attache à offrir un environnement de travail où les talents de chacun peuvent s'exprimer. Avec des perspectives d'évolution variées, les collaborateurs ne disposent pas de schéma de carrière prédéfini et sont les principaux acteurs de leur évolution professionnelle. La dimension internationale du groupe Esso lui permet d'offrir des carrières attractives à de jeunes ingénieurs, au sein d'une industrie qui va continuer d'innover. En 2017, Esso S.A.F. et Esso Raffinage comptabilisent 150 mouvements de cadres au cours de l'année. Pour favoriser ces mouvements, Esso attache une grande importance au suivi adapté et à la formation des superviseurs en amont. Les nouveaux outils digitaux mis en place en 2016 favorisent le développement professionnel des salariés, en leur permettant de valoriser leur parcours et leurs compétences. Au total, 1628 salariés ont été formés en 2017 soit 83 % des collaborateurs.

La mobilité interne, la gestion des départs et des retours d'expatriation font l'objet d'un accompagnement particulier. En France également, la mobilité domestique s'accompagne d'un suivi continu afin de garantir une bonne intégration lors des changements de site. En 2017, on enregistre une cinquantaine de mouvements impliquant une mobilité géographique.

La rémunération individualisée

La rémunération des salariés du groupe Esso est reconnue comme compétitive dans son secteur. Elle évolue selon la performance individuelle. L'accord salarial effectif au 1^{er} janvier 2017, portant sur deux ans la périodicité de la négociation obligatoire sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée, a été mis en œuvre et a permis de recentrer le calendrier du dialogue social. En 2017, l'évolution globale des salaires, y compris ancienneté, augmentations et promotions, représente une progression de 2,4 % par rapport à l'année 2016.

Chez Worex, l'accord collectif sur les salaires détermine une augmentation générale des salaires mensuels de base de 0,50 % à compter du 1^{er} avril 2017. À cette même date, la direction de Worex a versé une prime exceptionnelle destinée à récompenser les efforts particuliers fournis tout au long de l'année par l'ensemble des salariés et qui ont permis, en dépit d'une conjoncture difficile, de réaliser les objectifs fixés.

Les rémunérations sont assorties d'avantages sociaux, dont une participation à la complémentaire santé, un plan d'épargne salariale avec abondement employeur, et le versement de la participation et de l'intéressement. Les salariés d'Esso S.A.F. et d'Esso Raffinage bénéficient d'un plan de retraite supplémentaire et d'un plan d'épargne retraite collective (PERCO).

La numérisation des outils à disposition des salariés

Esso s'adapte aux possibilités qu'offrent les nouvelles technologies. Le groupe met en place de nouveaux outils plus intuitifs qui visent à faciliter le quotidien

des collaborateurs. En 2017, la mise en place du coffre-fort électronique permet à chaque salarié de recevoir, consulter et conserver ses bulletins de salaire et tout autre document personnel en ligne. Pratique, sécurisée et écoresponsable, cette initiative a été accompagnée du processus de numérisation des congés. De même, pour accompagner la transformation numérique de nos métiers, la formation aux nouveaux outils a été indiquée dans les orientations stratégiques de la formation du groupe.

2017 : LA DENSITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET L'ADAPTATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Personnel posté ⓘ

En raison des spécificités des activités industrielles d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage, 67 % des salariés travaillent à la journée et 33 % en quart sur le principe du travail en rotation. Chez Worex, le temps de travail est annualisé, sur la base de 1 607 heures travaillées à l'année.

L'implication des salariés ⓘ

Le taux d'absentéisme a été de 3,6 % en 2017 pour le groupe. Même s'il est en très légère hausse, ce taux témoigne de l'implication des salariés et reste bien en dessous de la moyenne nationale. Si l'on prend en compte les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage, ce taux est de 3,1 % en 2017.

La qualité et l'intensité du dialogue social ⓘ

Pour préserver un dialogue social constructif et responsable, les organisations syndicales représentatives et la direction se rencontrent régulièrement. En 2017, le calendrier de négociations a été extrêmement dense, du fait de la réforme du droit du travail et de la volonté de la direction de rendre le dialogue plus lisible : plus d'une centaine de réunions de négociation syndicale et d'instances du personnel ont été organisées (hors CHSCT).

Le groupe s'attache à ajuster les moyens alloués aux instances représentatives et aux syndicats. En 2017, l'entreprise a travaillé avec les instances représentatives du personnel sur la réforme du code du travail afin de simplifier le dialogue social tout en le rendant plus efficace. La nouvelle loi instaure la mise en place d'une instance unique de représentation du personnel, fusionnant ainsi les délégués du personnel, le Comité d'Établissement et le CHSCT. Le groupe et les organisations syndicales se sont accordés sur le report des élections à la fin de l'année 2018 pour mettre en place ce regroupement des instances dès la fin des mandats actuels.

Au-delà de l'adaptation à la réforme du droit du travail, le groupe a procédé à des simplifications structurelles et organisationnelles, négociées avec les organisations

syndicales, dans un souci d'efficacité partagé : réduction de la taille des délégations, efficacité dans les réunions préparatoires. Cette capacité à se réformer par le dialogue social s'exprime également à travers la revue de l'organisation des instances sociales. Initiée par le groupe, elle vise à favoriser les synergies avec la société ExxonMobil Chemical France sur la plateforme de Gravenchon. Dans la continuité de la synergie avec les activités chimie de la maintenance débutée en 2016, la création de l'UES ESAF/ERSAS/EMCF est effective au 1^{er} janvier 2018.

Les différents accords signés en 2017 ⓘ

Concernant l'UES Esso S.A.F./Esso Raffinage et ExxonMobil Chemical France	
25/01/2017	Accords NAO 1 et NAO 2 (Négociation Annuelle Obligatoire) relatifs au calendrier des sujets de négociation et à l'accord salarial
25/01/2017	Accord prévoyance de groupe
30/03/2017	Avenant n° 1 aux accords collectifs portant sur la réduction du temps de travail
24/04/2017	Accord UES n° 1 relatif à la reconnaissance du nouveau périmètre de l'UES ESAF-ER-SAS-EMCF
25/04/2017	Accord UES n° 2 relatif au nombre d'établissements dans le nouveau périmètre de l'UES ESAF-ERSAS-EMCF
26/04/2017	Accord UES n° 3 relatif aux élections 2018 des instances représentatives du personnel
14/06/2017	Accord sur la mise en œuvre du vote électronique et son cahier des charges
Concernant Esso S.A.F.	
08/12/2017	Accord relatif au Plan de Départs Volontaires
Concernant Worex	
06/03/2017	Accord annuel sur les salaires
22/11/2017	Avenant à l'accord sur le CET (Compte Epargne Temps)
18/12/2017	Accord sur le maintien des cotisations AGIRC/ARRCO lors des congés de reclassement



83 %
des collaborateurs
formés en 2017



+ 2,4 %
d'évolution des salaires
en 2017 par rapport à 2016

L'ÉTHIQUE, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LA SOLIDARITÉ COMME PRINCIPES FONDAMENTAUX

La mixité et la diversité privilégiées ①

Le groupe Esso prête une attention particulière à ce que les femmes puissent exprimer leur plein potentiel et être présentes dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilités. Pour cela, de nombreuses mesures ont été mises en place. Elles sont destinées à accroître la part de femmes dans l'organisation, notamment au niveau de la supervision.

En 2017, les femmes représentent 20% des effectifs salariés. En base 100, corrigeant l'effet de la proportion des femmes dans le groupe afin d'arriver à une caractéristique de la population comparable, 44% des promotions ont été attribuées à des femmes dans les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage en 2017 (hors population impatriée). Par ailleurs, les femmes représentent 20%* des expatriés et 24%* des cadres.

*Unité Économique et Sociale

WIN POURSUIT SON ACTION EN FAVEUR DES FEMMES

L'initiative globale WIN (Women Interest Network) du groupe ExxonMobil a pour mission principale de faciliter le développement et l'avancement professionnel de toutes les femmes, en contribuant à créer un environnement plus inclusif. Les groupes de travail WIN France sont désormais bien ancrés au siège et sur nos deux sites industriels. En 2017, à l'occasion de l'organisation à Paris du Women's Forum dont le groupe ExxonMobil était partenaire, des intervenants internes et externes sont venus partager leur savoir, leur expérience et débattre avec les salariés, à travers 3 demi-journées d'ateliers et de conférences.



L'intégration et la non-discrimination comme règle ①

La politique de la société consiste à offrir une chance égale en matière d'emploi, dans le respect des lois et règlements en vigueur, aux personnes possédant les qualifications et compétences requises. Il appartient à la société comme aux salariés de maintenir un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination, notamment celles portant sur l'ethnie, la couleur, le sexe, la religion, la nationalité, la citoyenneté, l'appartenance syndicale ou politique, l'âge, un handicap physique ou mental.

La diversité des activités culturelles

Esso S.A.F. et Esso Raffinage financent trois comités d'établissement proposant des activités sociales et culturelles. En 2017, les contributions patronales à ces comités ont représenté entre 1,8 et 2,1% de la masse salariale. Worex dispose de son propre comité d'entreprise.

Un accord pour prendre en compte les situations de handicap ①

La mise en place de l'accord sur le handicap permet à tout collaborateur en situation de handicap de bénéficier d'une adaptation de son poste ou d'une évolution interne adaptée, avec un accompagnement personnalisé. Des référents handicap, interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions relatives au handicap, garantissent la consistance de la démarche. Par ailleurs, les salariés ou retraités du groupe ayant à charge un enfant souffrant de handicap bénéficient d'un dispositif d'aide spécial. En 2017, 20 691 € d'allocations et de rentes de survie aux enfants handicapés du personnel ont ainsi été attribués.

L'accompagnement de la transformation de l'entreprise

Pour rester compétitif et évoluer en lien avec le marché, le groupe a annoncé en milieu d'année 2017 une réorganisation qui concerne principalement le siège social

et les fonctions supports. Cette évolution, accompagnée d'un Plan de Départ Volontaire, sera mise en place dans le courant de l'année 2018. Tout au long du processus, les salariés concernés bénéficient d'un accompagnement jusqu'à leur redéploiement.

Par ailleurs, en 2017, Worex a annoncé un projet d'accord avec la société Total Marketing France (TMF) pour la vente de son activité de distribution de carburants et combustibles à des utilisateurs finaux livrés par moyens propres. Ce projet d'accord ne concerne pas les autres activités de Worex, comme le Négoce ou les Livraisons Moyens Tiers, et n'a pas d'impact significatif sur l'activité des raffineries et des dépôts du groupe Esso.



En base 100,
44 %
des promotions ont été attribuées à des femmes
dans les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage en 2017
(hors population impatriée).

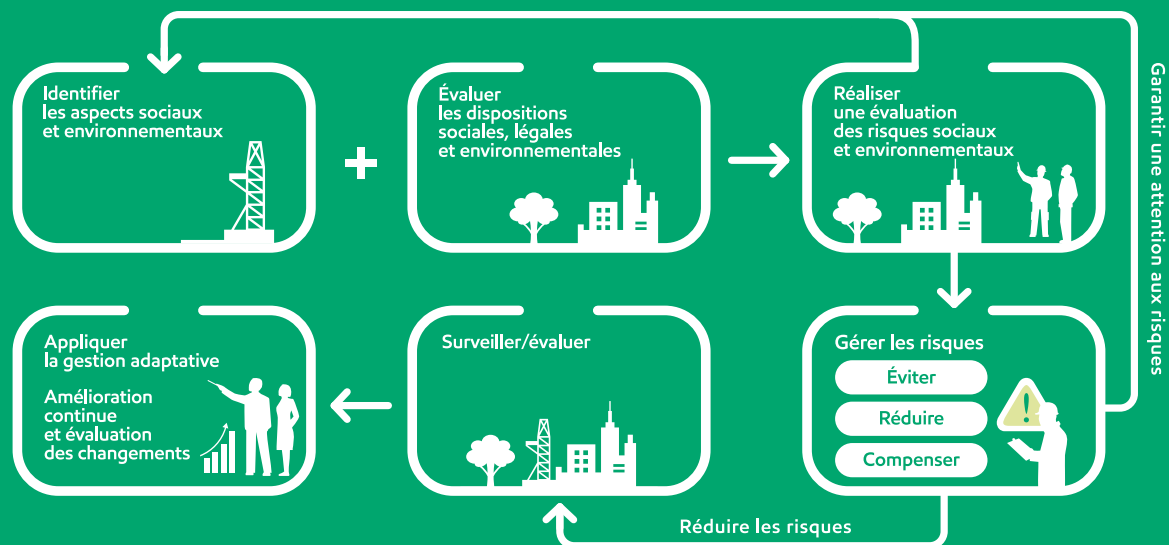
20 691 €
attribués aux enfants en situation
de handicap du personnel en 2017



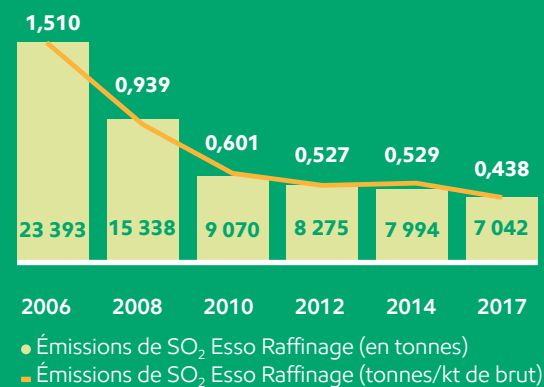
DONNÉES

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

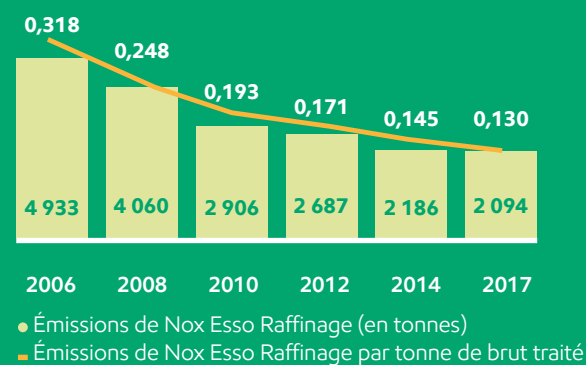
1 Processus de gestion environnementale et sociale



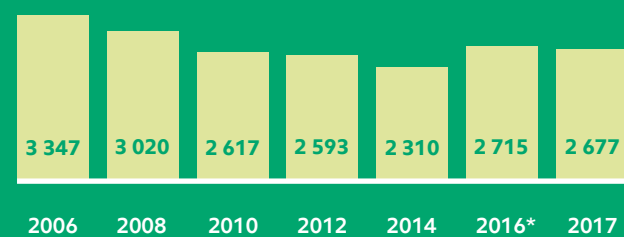
2 Émissions de SO₂ Esso Raffinage (en tonnes) ⓘ



3 Émissions de NOX Esso Raffinage (en tonnes) ⓘ

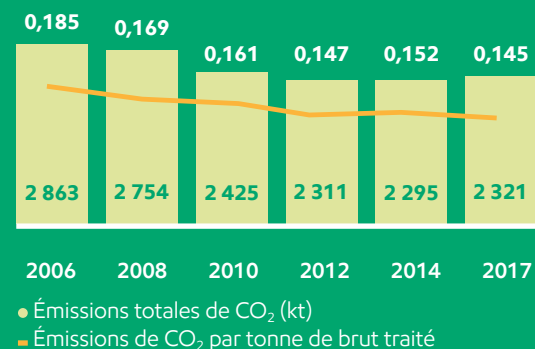


4 Émissions de COV Esso Raffinage (en tonnes) ⓘ



*Suite à l'intégration du dépôt de Toulouse au périmètre de reporting, les données 2016 ont été corrigées en tenant compte de ce nouveau périmètre.

5 Émissions de CO₂ Esso Raffinage (en kilotonnes) ⓘ



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Esso poursuit ses actions pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement en s'appuyant sur un système de gestion rigoureux et de nombreux programmes. En 2017, sa performance environnementale a été très bonne, le site de Gravenchon obtenant notamment la certification ISO 50001, résultat d'efforts continus entrepris depuis plusieurs années. Par ailleurs, déterminé à apporter sa contribution à l'enjeu environnemental, le groupe soutient la recherche liée aux avancées technologiques dans le domaine de la réduction des émissions et de l'efficacité énergétique.

LA VOLONTÉ D'ÊTRE EXEMPLAIRE

Lorsque c'est réalisable et justifié, le groupe n'hésite pas à aller au-delà des exigences réglementaires relatives à l'environnement. Il transmet régulièrement des rapports aux autorités compétentes pour suivre ses performances environnementales, les rejets dans l'atmosphère ou dans l'eau faisant tous l'objet de suivis systématiques. Esso s'inscrit pleinement dans la dynamique du groupe ExxonMobil, qui s'appuie sur l'EBP (Environmental Business Planning), un outil développé pour identifier les risques environnementaux et mieux les maîtriser dans un plan quinquennal mis à jour chaque année. Cette stratégie constitue une référence reconnue en matière de gestion des impacts environnementaux. ⓘ

La maîtrise du risque environnemental

Intégrant la gestion des risques SHE, le système OIMS (Operations Integrity Management System) fournit donc un cadre structuré en matière de protection de l'environnement. Ce système remplit les exigences ISO 14001 comme l'atteste la Lloyd's Register Quality Insurance Ltd lors d'audits d'évaluation triennaux depuis plus de vingt ans. Ces audits sont devenus annuels en 2017, ce qui renforce le suivi environnemental de nos opérations.

LA PRÉVENTION DES RISQUES DE POLLUTION

L'investissement sur le long terme

Le groupe investit régulièrement pour maîtriser et réduire l'impact de ses opérations de raffinage sur l'environnement, qu'il s'agisse d'éviter la contamination des sols ou de limiter les émissions, dans l'air et dans l'eau. Les investissements effectués dans l'outil industriel de raffinage sont mentionnés en page 12 du rapport de gestion.

Le programme pluriannuel d'investissement engagé entre 2004 et 2011 a permis de contrôler l'essentiel des tuyauteries aériennes des dépôts pétroliers, ce qui facilite l'inspection, la détection et la réparation de fuites éventuelles. Les tuyauteries, enterrées et aériennes, font l'objet d'un programme pluriannuel d'inspection et de maintenance, conformément aux exigences de l'arrêté de modernisation des installations classées d'octobre 2010 et aux méthodes d'évaluation des risques de la société. Les bacs de stockage de liquides inflammables font également l'objet de visites de contrôle annuelles, d'inspections externes quinquennales et d'inspections internes tous les dix ans, voire plus si les résultats d'analyses de risque très précises l'autorisent.

La précision des analyses

Le SCAN* réalise et coordonne toutes les analyses effectuées sur la plateforme commune pétrolière et pétrochimique de Gravenchon. Ce laboratoire joue un rôle clé dans le pilotage des unités de production et dans la qualification des produits. Tout au long du cycle de production, il utilise des méthodes innovantes - notamment de nombreux chromatographes en phase gazeuse - donnant des résultats fiables et reproductibles. Il peut ainsi analyser la qualité des produits pendant toute la durée du cycle de production. Cette expertise est mise à profit pour mesurer les émissions liées aux activités et permet notamment d'optimiser les procédés de traitement d'eau et d'assurer le suivi qualité réglementaire des rejets dans l'air et dans l'eau.

Par ailleurs, le laboratoire de la raffinerie de Fos-sur-Mer analyse, d'une part, les flux intermédiaires des unités de façon à piloter et optimiser quotidiennement la production et, d'autre part, l'ensemble des produits finis avant commercialisation pour certifier les spécifications avant la mise sur le marché.

Ainsi, ce laboratoire contribue, grâce à son expertise technique, à produire au plus juste, au meilleur coût et dans les délais les plus courts les produits issus des sites industriels des sociétés.

** Service Central Analytique.*

La prévention des déversements accidentels ⓘ

Renforcer les procédures opératoires, superposer les niveaux de protection, entretenir les équipements ou encore les inspecter régulièrement : les actions mises en œuvre par le groupe pour prévenir les déversements accidentels sont multiples. Chaque déversement accidentel d'hydrocarbures de plus d'un baril (159 litres) avec impact sur l'environnement est comptabilisé. En 2017, deux déversements accidentels ont été comptabilisés dans les raffineries et les dépôts pétroliers concernés. Comparé à 2016, le nombre de déversements accidentels a donc été divisé par deux et par quatre comparé à 2014. Le volume total est de 17,5 m³, en baisse de 40% par rapport à 2016. Les produits répandus ont tous été contenus à l'intérieur des sites industriels et n'ont eu aucun impact sur les communautés. Ce résultat est le fruit des efforts constants de l'ensemble des équipes, qui ont fait preuve d'une vigilance accrue et ont été très réactives.

La filiale International Marine Transportation Limited du groupe ExxonMobil effectue le transport maritime du pétrole brut utilisé et des produits pétroliers commercialisés par le groupe Esso. Elle apporte la même attention aux questions de Sécurité Hygiène Environnement dans toutes ses opérations que les autres filiales du groupe. Tout déversement accidentel potentiel de produit en mer serait immédiatement signalé, traité par le groupe « Marine Oil spill response », puis analysé en profondeur pour éviter toute récurrence.

Suite à l'intégration du dépôt de Toulouse au périmètre de reporting, les données 2016 ont été corrigées en tenant compte de ce nouveau périmètre.

La gestion environnementale des sites non actifs ⓘ

Le groupe a mis en place une équipe dédiée à la gestion environnementale. Son rôle est d'accompagner les directions dans le suivi environnemental, puis de leur succéder afin de procéder dans un premier temps à la remise en état des terrains, puis dans un second temps de trouver un acquéreur pour que les sites puissent être redéveloppés et valorisés au mieux. Cette équipe vérifie notamment que les terrains dont le groupe est propriétaire ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé et prend en charge leur gestion de façon cohérente avec l'usage futur du site.

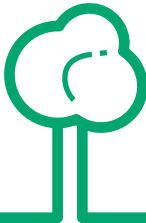


Elle est en contact permanent avec l'Administration afin de satisfaire aux obligations environnementales pour assurer un suivi environnemental conformément à la réglementation en vigueur.

En 2017, ces travaux ont abouti à la clôture administrative ou vente de six sites et à la préparation pour réhabilitation environnementale de deux anciens sites industriels importants à Frontignan et à La Mailleraye. Ce sont environ 150 terrains, à différents stades de réaménagement, qui sont gérés par cette équipe spécialisée.

SENSIBILISATION ET FORMATION DES COLLABORATEURS ⓘ

Par ailleurs, le groupe sensibilise régulièrement ses collaborateurs à la protection de l'environnement. En 2017, 51 modules de formation spécifiques à la thématique environnement ont été mis à disposition du personnel.



51 modules de formation spécifiques à la thématique environnement mis à la disposition du personnel

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS ET LA GESTION DES DÉCHETS

Les émissions d'effluents dans l'air proviennent principalement des installations de combustion des deux raffineries. Ces dernières années, les investissements et améliorations opératoires ont permis une baisse significative des niveaux d'émissions.

La directive européenne sur les émissions industrielles IED* de décembre 2010 fixe des niveaux d'émissions maximums de polluants dans l'air et dans l'eau de surface, lorsque les meilleures techniques disponibles (MTD) sont mises en œuvre. Celles-ci sont définies dans le « BREF** raffinage » publié le 28 octobre 2014.

Fruit de nombreuses réunions entre les raffineries et leur autorité de tutelle (DREAL***) pour définir les mesures nécessaires à mettre en place pour que les installations et leur utilisation soient conformes aux exigences du BREF, un arrêté d'exploitation définissant les modalités précises de suivi des niveaux d'émissions imposés par l'IED a été signé pour la raffinerie de Gravenchon en janvier 2017 et l'arrêté d'exploitation pour la raffinerie de Fos-sur-Mer est en cours de finalisation afin de respecter cette nouvelle réglementation.

Dans ce cadre, à Gravenchon, un projet important (près de 30 millions d'euros) de récupération et de purification de gaz torchés ou brûlés est en cours de réalisation afin de diminuer notamment les émissions de SO₂ (démarrage courant 2018).

**Industrial Emissions Directive.
** Best available techniques REference document.
*** Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*

Dioxyde de soufre (SO₂) 2 ⓘ

Grâce aux divers investissements réalisés, les émissions de SO₂ par tonne de brut traité dans les raffineries de la société Esso Raffinage ont baissé de plus de 70% depuis 2006. Ainsi, les niveaux d'émissions de SO₂ des raffineries du groupe sont les plus bas jamais atteints. La mise en œuvre de la directive européenne (IED) sur les émissions industrielles conduira à une nouvelle baisse des émissions, avec notamment le démarrage du système de récupération et de purification de gaz torchés ou brûlés à Gravenchon.

La réduction des concentrations dans l'air

Une réduction d'un facteur 10 de la concentration locale de SO₂ a été mesurée en vingt ans autour du site de Gravenchon. Cette baisse remarquable a été possible grâce à l'utilisation d'un combustible 100% gazeux sans soufre sur deux chaudières débitant dans une cheminée commune de hauteur moyenne.

Oxyde d'azote (NOx) 3 ⓘ

Les émissions de NOx de Gravenchon et de Fos-sur-Mer sont en baisse pour l'année 2017, ce qui représente une très belle performance avec une baisse de 13% par tonne de brut traité par rapport à 2016. Comme pour le SO₂, la substitution progressive de combustibles liquides par du gaz naturel a contribué à une baisse régulière des émissions d'oxyde d'azote (NOx), de même que la mise en place progressive de brûleurs « bas NOx ». La mise en œuvre des exigences de la directive sur les émissions industrielles conduira à de nouvelles réductions dans les années à venir.

Composés organiques volatils (COV) 4 ⓘ

Les émissions de COV sont restées globalement stables par rapport à 2016. Des campagnes régulières de contrôle de l'étanchéité des équipements (vannes, brides, soupapes et pompes) et de maintenance permettent de réduire et limiter les fuites en aval par la collecte et le traitement de certaines émissions canalisées. Pendant le grand arrêt de la raffinerie de Fos-sur-Mer, des projets d'amélioration comme le remplacement des joints de bacs par des joints plus performants ont été mis en place. La raffinerie de Gravenchon a également installé des joints plus performants sur quatre bacs de produits volatils (brut, essences).

Les émissions dans l'eau

Les rejets dans l'eau liés aux opérations de raffinage font l'objet d'une surveillance permanente, quantitative et qualitative. Des programmes spécifiques d'analyses portant sur 130 polluants, dont des micropolluants, ont également été effectués dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau et de l'action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique.

À Gravenchon, environ 6 000 analyses par an portant sur les effluents de la raffinerie permettent de suivre une dizaine de paramètres et de s'assurer du respect des valeurs réglementaires.

Le site de Fos-sur-Mer dispose de sa propre station d'épuration, permettant un niveau de propreté optimal des rejets d'eau dans le canal de navigation de Port-de-Bouc.

La qualité de l'eau ①

La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est considérée comme un des indicateurs permettant d'évaluer la charge polluante des eaux usées. Mesurée sur les rejets des deux raffineries, elle est restée stable par rapport à 2016 (803 tonnes contre 812 tonnes).

La valorisation des déchets et les actions en faveur de l'économie circulaire ①

La société limite ses quantités de déchets produits, valorise et recycle les déchets restants. Le tri et la collecte en containers spécialisés sont effectués de manière systématique pour les déchets des laboratoires et des infirmeries, ainsi que pour les tubes d'éclairage au néon.

La quantité de déchets varie selon les années et dépend du nombre et de la nature des opérations de maintenance réalisées en cours d'année.

La quantité totale de déchets générés par les activités du groupe a légèrement augmenté en 2017 par rapport à 2016, pour atteindre 13 783 tonnes. Cette quantité reste cependant inférieure de plus de 30 % par rapport à celle de 2015. Cette augmentation est liée au grand arrêt de Fos-sur-Mer de début 2017. Après une année 2016 exceptionnelle, le taux de recyclage ou de valorisation des déchets dangereux a été de 78 % en 2017.

La société travaille avec les acteurs locaux pour développer la notion d'économie circulaire et s'attache à valoriser et recycler au mieux les déchets émis par le fonctionnement de ses activités. Pour cela, elle s'inscrit dans une dynamique de revalorisation des matières produites avec les différentes filières installées autour de ses sites industriels.

Les catalyseurs usés utilisés dans les raffineries, notamment ceux de désulfuration, sont recyclés dans des usines de régénération afin qu'ils puissent être réutilisés. À Gravenchon, cette régénération est également appliquée pour un solvant utilisé dans la chaîne d'huiles ainsi que pour l'acide sulfurique, utilisé pour améliorer la qualité de l'essence.

Par ailleurs, la limitation de la teneur en soufre de la majorité des produits pétroliers conduit les raffineries à produire de plus en plus de soufre pur. Ce soufre est revendu, en particulier à des usines de fabrication d'acide sulfurique. Les raffineries du groupe Esso utilisent de l'acide sulfurique dans le traitement des eaux de chaudières.

Selon la réglementation française, les huiles usagées doivent être récupérées. Elles sont alors envoyées dans des usines de régénération ou peuvent être réutilisées, sous conditions, dans la formulation de certains lubrifiants.

Suite à l'intégration du dépôt de Toulouse au périmètre de reporting, les données 2016 ont été corrigées en tenant compte de ce nouveau périmètre.

LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ①

Tout comme le groupe ExxonMobil, Esso prend en compte les risques liés au changement climatique. Il agit très concrètement, depuis des années, en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans ses installations, en aidant les consommateurs à réduire leurs émissions, en apportant un appui aux travaux de recherche qui débouchent sur des avancées technologiques et en participant à un dialogue constructif sur les options stratégiques. Le groupe ExxonMobil mène des recherches intenses sur le captage et le stockage du carbone, sur des sources alternatives de carburants, les biocarburants, les algues et de nouveaux matériaux qui aident à réduire les émissions. Il recherche des solutions économiquement efficaces.

Le groupe ExxonMobil est déterminé à travailler à la réduction des risques liés au changement climatique de la manière la plus efficace possible, tout en reconnaissant l'importance de disposer d'une énergie abondante et abordable afin de soutenir la croissance économique. Esso, en suivant l'initiative du groupe ExxonMobil, agit également concrètement en réduisant au mieux les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie dans ses installations, et en proposant une gamme de produits performante.

Le groupe Esso S.A.F. s'appuie en matière de recherche et développement sur la technologie et l'innovation afin de répondre aux défis du changement climatique. L'innovation technologique est un facteur important pour réduire l'intensité énergétique. Lorsque la technologie s'améliore, l'efficacité de chaque unité d'énergie augmente. Consacrant environ 1 milliard de dollars par an à la recherche et au développement technologique, ExxonMobil continue à jouer un rôle de premier plan en matière d'innovation technologique dans le secteur de l'énergie. ExxonMobil mène également au quotidien des travaux de recherche scientifique fondamentale, souvent dans des secteurs en dehors des domaines d'activité court terme de l'entreprise. Ces recherches ont un potentiel de transformation majeure non seulement pour ExxonMobil, mais aussi pour l'économie et l'environnement. Il collabore avec environ 80 universités dans le monde à la recherche de nouvelles technologies. Il a par exemple annoncé, le 1^{er} mars 2018, 20 millions de dollars supplémentaires pour soutenir le programme de recherche long terme GCEP (Global Climate and Energy Project) de l'université de Stanford pour le développement de solutions énergétiques avec moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Dioxyde de carbone (CO₂) 5 ①

Un travail préliminaire de cartographie des émissions de gaz à effet de serre a été effectué. Les émissions générées par le groupe sont principalement concentrées dans les deux raffineries. Les émissions liées à l'usage des produits commercialisés par les revendeurs ne sont pas comptabilisées dans ce rapport. Les émissions de CO₂ de Gravenchon et de Fos-sur-Mer sont suivies quasiment en temps réel et les résultats annuels sont validés à la tonne près par un organisme vérificateur accrédité par le Cofrac.

Chaque année, depuis la mise en place du système européen ETS (Emissions Trading System) d'échanges de quotas de CO₂, cet organisme vérificateur émet un rapport d'assurance raisonnable sur les émissions de gaz à effet de serre des raffineries, qui se conclut par : « Opinion sans réserve », « À notre avis, les informations sur les émissions de gaz à effet de serre ayant servi à établir la déclaration d'émissions ont été élaborées conformément au règlement (UE) n° 601/2012 et ne comportent pas d'inexactitude significative ».

En 2017, le plan de surveillance des émissions de CO₂ de Gravenchon a notamment fait l'objet de contrôles approfondis.

L'activité raffinage est restée stable par rapport à 2016 en générant 2,3 millions de tonnes de CO₂ en 2017. Depuis dix ans, les émissions de CO₂ des raffineries d'Esso Raffinage ont été réduites de 15 %. Exprimé en tonnes de CO₂ par tonne de brut traité, ce résultat, en amélioration de 9,7 % par rapport à 2016, témoigne de la fiabilité des opérations sur les deux raffineries.

La baisse des quantités de quotas gratuits d'émissions de CO₂

En 2013, la directive européenne ETS est entrée dans sa troisième période (phase 3). Les nouvelles règles d'allocation fixées par la Commission européenne ont conduit à une baisse de la quantité de quotas alloués gratuitement. Cette baisse se poursuivra jusqu'en 2020. Le complément manquant par rapport aux émissions réelles est alors acheté sur le marché.

En 2017, pour Esso Raffinage, les quotas alloués n'ont couvert qu'environ 86 % des émissions réelles de CO₂, en diminution par rapport en 2015 à cause, en particulier, de la réduction programmée de ces quotas. En novembre 2017, le projet de directive ETS phase 4 (2021-2030) a été approuvé en réunion trilogue (Commission, Conseil et Parlement européen). Le raffinage doit rester considéré comme un secteur économique exposé « aux fuites de carbone ». Dans les années à venir, le groupe va travailler avec les organisations professionnelles pour que ce secteur soit également éligible à la compensation des indirects (remboursement du CO₂ contenu dans l'électricité consommée) comme c'est déjà le cas pour l'essentiel des activités de certains autres secteurs comme la chimie.

La limitation du torchage ①

L'objectif du groupe est de minimiser le brûlage à la torche en opération normale. Organes de sécurité indispensables au fonctionnement des installations, les torches permettent, en cas de dysfonctionnement,



de dépressuriser rapidement les unités. Elles augmentent de ce fait les émissions en brûlant des hydrocarbures, ce qui génère du CO₂.

En 2017, les quantités d'hydrocarbures brûlées aux torches par les deux raffineries du groupe ont augmenté de 26 % pour atteindre 8 920 tonnes. Cette augmentation vient essentiellement des opérations de redémarrage, suite au grand arrêt de la raffinerie de Fos-sur-Mer. Les efforts continus de la raffinerie de Gravenchon ont conduit à une réduction de 20 % par rapport à 2016, atteignant ainsi un niveau particulièrement bas avec 3 792 tonnes.

LA CONSOMMATION DES RESSOURCES MAÎTRISÉE

Esso a la conviction que pour répondre de façon responsable à la demande en produits pétroliers, ses efforts doivent également porter sur l'efficacité énergétique et la limitation des consommations de ressources naturelles et d'énergie.

Le site de Gravenchon certifié ISO 50001

En cohérence avec les actions engagées depuis de nombreuses années pour améliorer la performance énergétique de la plateforme de Gravenchon, une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'obtention de la certification ISO 50001. En septembre 2017, des auditeurs indépendants sont venus évaluer durant une semaine les procédures et leur application sur l'ensemble du site. Ils ont délivré ce nouveau label, faisant de la plateforme de Gravenchon le premier site des sociétés du groupe ExxonMobil à obtenir cette certification. Tous les investissements réalisés intègrent une composante efficacité énergétique compatible avec les critères de rentabilité du groupe. Cette reconnaissance traduit les efforts et l'implication de tous au quotidien pour améliorer sans relâche les performances du site.

- 70 %
émissions de SO₂
par tonne de brut traité depuis 2006



Par ailleurs, le Plan de Performance Énergétique (PPE) de la plateforme de Gravenchon, qui reprend les engagements de la raffinerie, a été validé par la préfecture de Haute-Normandie en juin 2017. Grâce à cette certification et à cette validation, ce complexe industriel n'est plus tenu de faire des audits énergétiques tous les quatre ans pour bénéficier d'une réduction du prix de transport de l'électricité achetée.

L'eau préservée ⓘ

En 2017, la consommation d'eau des installations des deux sites industriels s'est élevée à 17,4 millions de m³, en baisse de 7 % par rapport à 2016. Ce résultat est le fruit de la bonne gestion du grand arrêt de Fos-sur-Mer, de la bonne fiabilité des installations et de la sensibilisation de l'ensemble des opérateurs. De ce fait, le ratio par tonne de brut traité est le plus bas jamais enregistré à 1,08.

À Fos, le groupe est signataire du contrat de préservation de la nappe de la Crau et continue de s'engager avec l'association SYMCRAU (Syndicat Mixte de gestion de la nappe phréatique de la CRAU), qui surveille la qualité de l'eau de la nappe souterraine.

Les consommations d'énergie limitées ⓘ

Plus de 58 % des coûts opérationnels* dans l'industrie pétrolière sont liés à l'énergie. Les projets favorisant l'efficacité énergétique sont donc stratégiques et permettent de conjuguer efficacité économique et respect de l'environnement.

Esso utilise plusieurs outils pour réduire sa consommation d'énergie :

- le système de gestion de l'énergie GEMS (Global Energy Management System), appliqué à tous les sites du groupe ExxonMobil depuis 2000, qui améliore un outil de suivi déjà élaboré depuis le début des années 1980 (POG);
- les grands arrêts pour maintenance et des investissements réguliers permettant aux raffineries d'améliorer leur efficacité énergétique.

Le bilan matière de Gravenchon a de nouveau été excellent en 2017. En effet, la différence entre les sorties de produits et les entrées de matières premières a été réduite à 0,06 % à Gravenchon (vs 0,15 % en 2016 et 0,27 % en 2015). Il est également resté satisfaisant à Fos-sur-Mer avec 0,25 %. L'efficacité énergétique de la raffinerie de Gravenchon a été exemplaire en 2017, grâce notamment à une bonne fiabilité sur l'ensemble des unités tout au long de l'année.



Quant à la raffinerie de Fos-sur-Mer, elle est restée dans le trio de tête des raffineries d'ExxonMobil dans le monde en termes d'efficacité énergétique, atteignant son record historique pour le mois d'août 2017.

**Étude IFPEN/Solomon 2015, moyenne Europe.*

La reconnaissance des services d'inspection

La maîtrise du risque environnemental à la source passe par un contrôle rigoureux des équipements sous pression dans les raffineries. La réglementation de ces équipements ne cesse d'évoluer avec un renforcement des exigences réglementaires et une délégation grandissante vers les opérateurs eux-mêmes pour assurer les contrôles réglementaires, grâce au « Service Inspection Reconnu » (SIR), ce qui est aujourd'hui le cas pour les deux raffineries du groupe pour une durée de quatre ans.

La mise à jour de l'arrêté du 15 septembre 2000 a été publiée en novembre 2017 et repousse à sept ans la période limite entre deux inspections. Nos prévisions d'arrêts des unités de nos deux raffineries sont mises à jour en conséquence, selon les stratégies d'équipement définies.

L'application rigoureuse de la réglementation, alliée à l'usage grandissant de nouvelles techniques de contrôle non destructives plus précises et performantes, permet à la fois d'optimiser le cycle de vie des équipements et des catalyseurs de réacteurs, et de réduire la probabilité de leur défaillance ayant des conséquences potentielles humaines et environnementales.

Les gains de consommation des unités ⓘ

L'efficacité énergétique est essentielle non seulement pour réduire notre empreinte environnementale, mais également pour assurer la compétitivité du site.

En 2017, la consommation totale d'énergie des deux raffineries du groupe a été de 41 millions de gigajoules en augmentation de 2,4 % par rapport à 2016. Ceci s'explique par le fonctionnement à haut débit de Gravenchon sur toute l'année (+ 24 % de quantité distillée vs 2016), ce qui a entraîné une hausse de consommation de 9 % d'énergie. Celle de Fos-sur-Mer a chuté de 11 % en raison du grand arrêt de début 2017.

À Gravenchon, la mise en place d'un nouvel équipement permettant de brûler du gaz à 100 % sur une des deux grosses chaudières du site apportera, dès 2018, des gains en termes de flexibilité des combustibles, de fiabilité,

d'efficacité énergétique et donc un impact moindre sur l'environnement.

Les économies d'énergie encouragées

L'efficacité énergétique et la maîtrise des consommations d'énergie sont des éléments essentiels pour répondre à la demande mondiale croissante et prendre en compte les effets du changement climatique.

Esso se conforme aux exigences du programme des Certificats d'Économies d'Énergie en tant que fournisseur de carburants et combustibles, notamment en encourageant les particuliers à réduire leur consommation énergétique. Ainsi, le groupe a pris les dispositions nécessaires pour anticiper la quatrième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie (2018 à 2020) et répondre à la nouvelle obligation qui a quasiment doublé depuis le 1^{er} janvier 2018. À noter que cette obligation légale surenchérit le coût de l'énergie de 1,8* milliard d'euros par an pour les consommateurs français.

**selon l'étude du 15 février 2018 de « Que Choisir »*

La réputation des produits Esso est reconnue sur le marché et en particulier pour leur performance en économies d'énergie.

- Pour ses carburants : en 2017, Esso S.A.F. a lancé le concept Synergy en France avec une nouvelle génération de carburants « premium » pour améliorer les performances des véhicules et faire des économies de carburant. Des tests réalisés en situation réelle montrent que le Synergy gazole Supreme + d'Esso aide à réduire la consommation de carburant jusqu'à 2,8 %.
- Pour ses lubrifiants : les lubrifiants Mobil sont réputés pour leur formulation avancée entièrement synthétique à faible viscosité conçue pour accroître l'efficacité du moteur et pour réaliser des économies de carburant et de lubrifiant.

Les biocarburants préparent l'avenir ⓘ

Esso a respecté en 2017 les objectifs d'incorporation d'énergies renouvelables fixés par la France pour les carburants. À long terme, le groupe ExxonMobil développe des technologies innovantes et soutient la recherche en s'appuyant sur des collaborations avec des universités et centres d'études énergétiques majeurs : le Stanford Global Climate, le Princeton Energy Center et la Massachusetts Institute of Technology Energy Initiative. Le groupe continue à financer et à effectuer des recherches sur les biocarburants de dernière génération. Ce travail s'inscrit dans le cadre de ses nombreux investissements dans les nouvelles technologies et pourrait transformer le paysage énergétique en augmentant considérablement les ressources, réduisant les émissions et rendant les opérations plus efficaces.

Par ailleurs, un vaste programme de recherche sur les biocarburants à base d'algues a été lancé avec Synthetic Genomics depuis plusieurs années. Les scientifiques de Synthetic Genomics Inc. (SGI) et d'ExxonMobil ont développé une souche d'algue capable de convertir du carbone en une quantité record de corps gras, riches en énergie, pouvant ensuite être transformés en biodiesel. En mars 2018, ExxonMobil et Synthetic Genomics Inc. ont annoncé une nouvelle phase dans leur programme sur les biocarburants à base d'algues, la recherche sortant

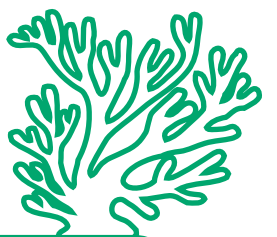


des laboratoires pour se prolonger avec des essais terrains en Californie. Le programme pourrait aboutir à la capacité technique de produire plus de 500 000 tonnes par an de biocarburants à base d'algues d'ici 2025.

Les dépôts de distribution d'Esso S.A.F. sont tous équipés pour incorporer du bioéthanol aux carburants. Les sociétés Esso S.A.F. et Worex sont inscrites au système national de durabilité pour les biocarburants et bioliquides. Leurs décisions de reconnaissance ont été renouvelées en 2017 pour une période de cinq ans. Chaque biocarburant incorporé satisfait aux critères de durabilité prévus par la directive européenne sur les énergies renouvelables. En 2017, le groupe a incorporé 33 000 m³ d'éthanol et 223 000 m³ d'ETBE dans les essences (y compris, pour la première fois, 19 000 m³ de bio-naphta), ainsi que 595 000 m³ de composés bio dans les gazoles, soit un total de 851 000 m³ de biocarburants incorporés. Depuis 2014, une partie croissante de l'éthanol incorporé dans les essences est produite à partir de matières premières n'entrant pas en compétition avec les denrées alimentaires (biocarburant de seconde génération).

La biodiversité préservée au côté des acteurs locaux ⓘ

Esso est attentif à la préservation de l'environnement et à la protection de la biodiversité et soutient le travail des acteurs locaux en subventionnant différentes initiatives pour que ses activités industrielles s'intègrent plus harmonieusement aux milieux naturels. Ces initiatives sont détaillées dans la partie consacrée aux actions sociétales de l'entreprise.



851 000 m³
de biocarburants incorporés en 2017

- 7 %
de consommation d'eau
par rapport à 2016

DONNÉES

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Des valeurs incontournables



Garantir
éthique
et intégrité



Favoriser
soutien
et dialogue



Partager
bonnes pratiques
et savoir-faire

Acteur de l'économie locale



900
postes équivalents temps plein
de sous-traitants

le groupe a généré

2 870
emplois directs et indirects
sur les sites industriels en 2017

694
actions de dialogue
menées



510
millions d'euros
de valeur ajoutée ⁱ

*Somme des investissements,
taxes et impôts, salaires, dividendes



5 750
emplois induits



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ASSUMÉE

Entreprise citoyenne, le groupe Esso place l'éthique, le dialogue et le partage des bonnes pratiques au cœur de ses rapports avec les communautés où il exerce ses activités, comme il le fait au sein de l'entreprise.

En 2017, Esso a déployé de nombreuses initiatives visant à favoriser les échanges avec les différentes parties prenantes, afin de mieux prendre en compte leurs attentes.

L'IMPORTANCE DU RÔLE ÉCONOMIQUE D'ESSO ⁱ

Avec 510 millions d'euros de valeur ajoutée moyenne, correspondant à la somme de ses investissements, taxes et salaires versés, Esso S.A.F. joue un rôle central dans l'industrie pétrolière française.

Dans chacune de ses implantations, le groupe est notamment devenu un partenaire essentiel pour de nombreuses entreprises situées en amont et en aval de ses activités. En tissant des liens avec l'économie locale, Esso s'attache à créer de la richesse et de la valeur ajoutée autour de ses sites industriels. Sa présence permet ainsi de dynamiser l'activité locale et l'emploi, aussi bien direct qu'indirect.

Les emplois indirects au cœur des activités du groupe

Acteur de l'économie locale, le groupe crée des emplois indirects en faisant appel à des sous-traitants, ce qui représente plus de 900 postes équivalents temps plein pour le groupe Esso en France. Le choix des sous-traitants est réalisé en prenant en compte des critères très sélectifs en adéquation avec la politique sécurité du groupe. Ces chiffres peuvent augmenter en fonction de l'activité, en particulier lors des opérations de maintenance planifiée.

En 2017, Esso a réalisé des travaux importants sur ses sites industriels impliquant de nombreuses entreprises partenaires. Jusqu'à 1 700 intervenants additionnels ont ainsi été mobilisés sur la raffinerie de Fos-sur-Mer, notamment pour assurer la réussite de l'opération exceptionnelle qu'a constituée le grand arrêt.

Les emplois induits essentiels à l'économie locale

Plus largement, le groupe et ses besoins en activité de service et de consommation comme ceux de ses collaborateurs sont aussi à l'origine de nombreux emplois induits, essentiels pour l'économie locale. On estime en général qu'un emploi en production correspond à

deux emplois induits. Sur cette base, le groupe a généré plus de 2 870 emplois directs et indirects sur ses sites industriels en 2017 et a donc contribué à maintenir près de 5 750 emplois induits.

LA CULTURE DU DIALOGUE

L'enquête de perception, un outil en toute transparence

Depuis vingt-deux ans, une enquête de perception est réalisée chaque année auprès de la population des 9 communes du Plan Particulier d'Intervention de Gravenchon. Sur la commune de Fos-sur-Mer, elle est menée tous les deux ans. Ces études permettent d'identifier les préoccupations des riverains en matière d'environnement, d'impact économique et de risques industriels, afin de mieux les comprendre et de pouvoir y répondre.

Comme chaque année, les résultats de l'enquête, réalisée en partenariat avec une junior-entreprise, ont été présentés en toute transparence au public, aux élus, aux collectivités territoriales et à la presse locale.

En 2017, le rôle économique du site de Gravenchon apparaît manifeste, montrant combien le poids économique majeur du site est au cœur des préoccupations des habitants du territoire Caux vallée de Seine. Viennent ensuite dans l'ordre l'environnement, les risques industriels puis la santé. Une question ouverte de notoriété a montré que 70 % des riverains ont une image positive du site et de ses activités.



La solidité des relations avec les communautés basée sur l'échange

Être un partenaire de confiance et un membre actif de la société civile est une condition préalable à l'exercice des activités du groupe. L'engagement des sociétés du groupe ExxonMobil en faveur de la sécurité, de la santé et de l'environnement est permanent et nécessite un dialogue régulier avec ses parties prenantes. Avec les risques industriels, ces sujets constituent les thèmes d'une approche responsable et volontariste, coconstruite avec les autorités et les communautés locales.

En 2017, 694 actions de dialogue ont été menées auprès des populations et des autorités locales des sites de Gravenchon et de Fos-sur-Mer.

DES PARTENARIATS CIBLÉS AUTOUR DES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES

À proximité de ses sites industriels, Esso met en œuvre une politique de mécénat volontaire et concentre ses actions sur quatre thèmes principaux : l'environnement, l'éducation scientifique, la préservation du patrimoine et les actions à caractère social.

L'environnement, un enjeu majeur

La préservation de l'environnement est devenue l'enjeu majeur du XXI^e siècle. Dans cette optique, Esso contribue aux actions de différentes associations à proximité de ses sites industriels :

- La raffinerie de Fos-sur-Mer a choisi de préserver la biodiversité des terrains non occupés par ses installations industrielles en subventionnant l'association communale Le Renard, très active dans la préservation et l'entretien du milieu naturel ambiant. Le groupe participe notamment à l'initiative de réintroduction des chevaux camarguais dans cette zone humide fragile.
- Depuis plus de dix ans, le groupe est partenaire du centre de soins pour animaux le CHENE*, situé en Normandie. En 2017, le groupe a financé un projet de filtration de l'eau d'un nouveau bassin destiné aux bébés phoques soignés par le centre avant d'être remis en liberté dans leur milieu naturel.

*Centre d'Hébergement, d'Études sur la Nature et l'Environnement.

L'éducation scientifique comme priorité

Esso a la conviction que l'éducation scientifique aidera à résoudre les défis énergétiques du futur et poursuit son engagement en ce sens à travers diverses actions et partenariats :

- Le SCI-TECH Challenge est un programme européen organisé par ExxonMobil en partenariat avec l'association Entreprendre Pour Apprendre. Il a pour objectif d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études supérieures dans le domaine des mathématiques, des sciences et des technologies. Pour la huitième édition, le lycée Blaise Pascal de Rouen a remporté la finale avec l'élaboration d'une solution permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières de 40% d'ici 2040.
- Le rallye « Mathématiques sans frontières » a été conçu pour motiver les jeunes à s'intéresser aux mathématiques et leur permettre de réfléchir autrement

sur des notions hors programme. Esso a soutenu cette initiative en région Sud PACA, à proximité de son site industriel de Fos-sur-Mer.

- À l'occasion de la huitième édition des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur, Esso a soutenu des élèves de première et terminale SI et STI2D normands. Ce concours est destiné à développer une expertise technique, le savoir-faire et les compétences de prise de parole en public lors de la présentation du projet au jury.

La diversité des actions éducatives et sociales

En 2017, l'engagement du groupe auprès des populations entourant ses sites industriels s'est poursuivi à travers une aide à caractère éducatif et social :

- En 2017, l'opération de don d'ordinateurs portables reconditionnés aux communautés voisines s'est poursuivie avec environ 620 machines qui ont été déployées sur le territoire Caux vallée de Seine et la région de Fos-sur-Mer.
- Esso a proposé à nouveau aux élèves de CE2 de la communauté d'agglomération Caux vallée de Seine et de la commune de Quillebeuf-sur-Seine de participer à des ateliers éducatifs à MuséoSeine, à Caudebec-en-Caux et au centre de soins des animaux du CHENE. La société prend en charge le billet d'entrée et les animations. Pendant l'année scolaire 2016-2017, 25 classes et 700 élèves ont bénéficié du dispositif.
- Pour intéresser les enfants à la vie économique locale, le programme Notre Commune dispensé par l'association Entreprendre pour Apprendre Normandie leur donne les moyens pour tester la gestion d'un projet qu'ils aimeraient réaliser dans la ville où ils habitent. En partenariat avec Esso, 6 classes de CM1/CM2 de 4 écoles du territoire ont bénéficié de ce programme en 2017.

L'action citoyenne des salariés encouragée

Les sociétés du groupe ExxonMobil encouragent et soutiennent l'engagement bénévole du personnel au sein des associations locales. Un concours annuel récompense les meilleurs projets réalisés par les employés des sites industriels au sein d'associations locales dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sauvegarde du patrimoine local ou de l'aide aux personnes en difficulté. Un jury composé de membres de la direction sélectionne les meilleurs d'entre eux qui reçoivent une aide financière pour aider à leur réalisation. En 2017, 23 projets ont été présentés pour l'ensemble des sites en France.

Les salariés en difficulté disposent d'un fonds de solidarité alimenté par la générosité de leurs collègues et abondé par les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage. Sous forme de don ou de prêt, il permet aux salariés qui en ont le plus besoin de faire face aux aléas de la vie. Au 31 décembre 2017, 419 collaborateurs, soit un quart des effectifs, ont cotisé au fonds pour un montant de 18 033 €.

L'engagement aux côtés des fournisseurs

Intégrité, rigueur, éthique et respect : la politique d'achat d'Esso vise à nouer des partenariats de long terme, le groupe veillant particulièrement à ne pas fragiliser ses prestataires, à garantir une égalité de traitement entre les candidats à un appel d'offres et à permettre aux entreprises sous-traitantes de mieux gérer leurs investissements et leurs équipes grâce à des contrats établis de préférence pour cinq ans.



Esso est doté d'une politique d'achat dans laquelle figurent des engagements portant sur les enjeux sociaux et environnementaux :

- la conduite des affaires, dont la politique de « harcèlement sur le lieu de travail » ;
- la politique alcool et drogue ainsi que la politique santé et sécurité ;
- un rappel des obligations légales en matière de travail dissimulé ;
- les principes généraux en matière de protection de l'environnement (ces principes portent sur la gestion des déchets et des rejets dans l'air, l'eau et le sol).

En plus des exigences du groupe, il existe la possibilité d'intégrer des critères de responsabilité sociale d'entreprise dans le cahier des charges qui seront pris en compte dans le choix du prestataire final.

LA TRANSPARENCE ET LA BIENVEILLANCE PRIVILÉGIÉES

Des exigences élevées en matière d'éthique et d'intégrité

Le système de contrôle interne et de gestion des risques du groupe repose sur 18 politiques dont l'objectif est de satisfaire aux plus hautes exigences en matière d'intégrité. Considérant la manière d'obtenir un résultat comme aussi importante que le résultat lui-même, le groupe veille à ce que chaque collaborateur connaisse parfaitement ces politiques et en applique les principes au quotidien. Nul n'a le pouvoir d'y déroger et aucune situation ne peut en justifier la violation. Une information claire est régulièrement diffusée à ce sujet à l'ensemble des salariés et sous-traitants à travers un rappel annuel des politiques, ainsi que lors de la revue de pratique des affaires qui a lieu tous les quatre ans. Des formations régulières sont organisées par la direction juridique pour rappeler au personnel les règles concernant le respect du droit de la concurrence.

Le mode de gestion au sein d'ExxonMobil utilisé par le groupe Esso s'appuie sur des exigences élevées en matière d'intégrité et de respect des lois, des règles de gouvernance et des systèmes de contrôle de gestion. C'est la clé de voûte d'une performance durable et d'une bonne citoyenneté d'entreprise. Parmi les différents systèmes de gestion du groupe, on compte notamment le System of Management Control Basic Standards, le système de gestion de l'intégrité des contrôles (CIMS), le système de gestion de l'intégrité

des opérations (OIMS) et le programme de pratique des relations publiques BPEA (Best Practices in External Affairs). Ce dernier aide la société à adapter ses programmes en matière de relations extérieures en tenant compte de l'environnement économique des communautés qui l'entourent. Il permet également de bien identifier chaque partie prenante en relation avec les activités de l'entreprise.

Le système de contrôle CIMS (Contrôles Irréprochables par une Méthode Systématique), appliqué dans toutes les sociétés du groupe ExxonMobil et en ligne avec la norme américaine de contrôle interne COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), fournit à l'ensemble des collaborateurs une référence cohérente pour l'application effective du système de contrôle et des règles de l'entreprise. Il intègre une méthode d'évaluation des risques inhérents à ses différentes activités.

Depuis dix ans, bien avant que la réglementation sur les lanceurs d'alerte ne l'impose, Esso a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle, ouvert au personnel comme aux collaborateurs des entreprises sous-traitantes. Il permet de rapporter d'éventuelles malversations, notamment dans les domaines comptables et financiers.

Le respect des droits de l'homme

Le groupe Esso suit la même philosophie en matière de droits de l'homme que celle d'Exxon Mobil Corporation, qui s'inspire des principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et de ceux du pacte mondial de l'Organisation des Nations unies appliqués aux droits du travail. Esso s'engage donc à adopter une politique respectueuse des droits de l'homme au sein de chacune de ses activités, à en évaluer et mesurer les impacts et à communiquer sur ces principes.

Lutte contre la corruption

En application de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la société et ses filiales ont mis en place un programme de lutte contre la corruption en s'appuyant sur les politiques et procédures déjà existantes au sein du groupe ExxonMobil. Il repose notamment sur un système de contrôle interne et de gestion des risques qui intègre une méthode d'évaluation des risques inhérents aux différentes activités de l'entreprise et aux différents aspects de ses activités et un programme de formation au respect des règles anticorruption soutenues par une équipe d'audit interne qui fournit une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, standards et procédures de la société.



419
collaborateurs,
soit un quart des effectifs,
ont cotisé au fonds
de solidarité en 2017

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS RSE 2017

INFORMATIONS SOCIALES

Intitulé	2016	2017	Page
EMPLOI			
Effectif total	1 860	1 961	54
Répartition des salariés par zone géographique			
Nombre de collaborateurs sur le site de Gravenchon	995	1 134	54
Nombre de collaborateurs sur le site de Fos-sur-Mer	291	285	54
Nombre de collaborateurs au siège, territoire et au sein de la filiale Worex	574	542	54
Répartition des salariés par âge			
Pourcentage de collaborateurs de moins de 30 ans	12%	10%	-
Pourcentage de collaborateurs de 30 à 50 ans	51%	51%	-
Pourcentage de collaborateurs de plus de 50 ans	37%	39%	-
Répartition des salariés par sexe			
Pourcentage de femmes dans l'effectif global	22%	20%	55
Femmes cadres dans l'effectif de cadres*	24%	24%	58
Embauches et licenciements			
Entrées	169	322	54
Départs	186	215	54
Départs dans le cadre d'un licenciement	4	7	54
Rémunérations et leur évolution			
Masse salariale en euros	156 974 394	161 550 271	-
Évolution de la masse salariale (donnée 2016 corrigée)	-4,2%	2,9%	-
ORGANISATION DU TRAVAIL			
Personnel posté dans l'effectif*			
Personnel de jour en pourcentage	64%	67%	57
Personnel posté en pourcentage	36%	33%	57
Absentéisme	3,4%	3,6%	57
RELATIONS SOCIALES			
Organisation du dialogue social	Données qualitatives		57
Bilan des accords collectifs	Données qualitatives		57
SANTÉ ET SÉCURITÉ			
Conditions de santé et de sécurité au travail et maladies professionnelles			
Données qualitatives			52-53
Nombre de maladies professionnelles déclarées*	1	3	52
Bilan des accords signés en matière de santé et de sécurité au travail			
Données qualitatives			57
Accidents du travail avec arrêt	3	7	48
Taux de fréquence des accidents du travail	0,97	2,08	48
Taux de gravité	0,319	0,252	48
FORMATION			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Données qualitatives		56
Nombre d'heures total de formation	76 990	102 172	-
Nombre de salariés formés/effectif	1573	1628	56
ÉGALITÉ DE TRAITEMENT			
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes			
Pourcentage de femmes dans les embauches de cadres	62%	55%	55
Pourcentage de femmes expatriées dans l'effectif d'expatriés*	17%	20%	58
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées			
Montant des allocations pour enfants handicapés du personnel en euros	18 668	20 691	59
Politique de lutte contre les discriminations	Données qualitatives		58
PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES			
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Données qualitatives		57
À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Données qualitatives		58
À l'élimination du travail forcé ou obligatoire**	NA		-
À l'abolition effective du travail des enfants**	NA		-

*Unité Économique et Sociale.
**L'élimination du travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants sont des indicateurs qui n'ont pas été traités car considérés comme non pertinents compte tenu de la législation française interdisant tout travail forcé ou obligatoire ainsi que le travail des enfants.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Intitulé	2016	2017	Page
POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE			
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et démarches de vérification ou de certification en matière d'environnement	Données qualitatives		60-62
Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement			
Données qualitatives			62
Nombre de modules de formation spécifiques à la thématique environnementale	NA	51	62
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions			
Données qualitatives			61-65
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement en millions d'euros	24,6	37,9	106
POLLUTION			
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement			
Émissions annuelles de dioxyde de soufre (SO ₂) en tonnes/kt de brut	7 684	7 042	63
Émissions annuelles d'oxyde d'azote (NO _x) en tonnes	2 212	2 094	63
Émissions annuelles de composés organiques volatils (COV) en tonnes***	2 715	2 677	63
Mesure de la qualité de l'eau - demande chimique en oxygène dans les effluents aqueux en tonnes	812	803	64
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique			
Nombre d'incidents qui ont engendré des plaintes pour nuisances sonores ou olfactives attribuables à l'activité raffinage	11	11	-
ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets			
Quantité totale de déchets dangereux générés en tonnes***	13 160	13 783	64
Quantité de déchets dangereux non valorisés ou recyclés en tonnes***	695	3 029	64
Nombre de déversements accidentels > 1 baril***	4	2	62
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire****	NA		-
Utilisation durable des ressources			
Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales en milliers de m³	18 731	17 408	66
Consommation d'énergie des raffineries et amélioration de l'efficacité énergétique en millions de GJ	39,97	40,91	65-66
Consommation de matières premières des raffineries : pétrole brut traité en millions de tonnes	14,7	16,1	4
Consommation de matières premières des raffineries	Données qualitatives		66
Recours aux énergies renouvelables - quantité de biocarburants incorporés en km³	809	851	67
Utilisation des sols : suivi de l'état des sols et réhabilitation environnementale	Données qualitatives		62
CHANGEMENT CLIMATIQUE			
Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage de biens et services qu'elle produit			
Émissions annuelles de CO ₂ en ktonnes	2 355,6	2 320,9	65
Quantité brûlée aux torches en tonnes	7 069	8 920	65
Adaptation aux conséquences du changement climatique			
Données qualitatives			64
PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ			
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Données qualitatives		67

*** Suite à l'intégration du dépôt de Toulouse au périmètre de reporting, les données 2016 ont été corrigées en tenant compte de ce nouveau périmètre.
**** Le gaspillage alimentaire n'est pas matériel au regard de l'activité du groupe.

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Intitulé	2016	2017	Page
IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ			
En matière d'emploi et de développement régional : somme des investissements + taxes et impôts + salaires + dividendes en millions d'euros	400	510	69
Sur les populations riveraines ou locales	Données qualitatives		69
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES			
Actions de dialogue avec les communautés environnantes	672	694	70
Actions de partenariat ou de mécénat	Données qualitatives		70
Nombre de projets soumis pour le programme du bénévolat du personnel	NA	23	70
SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS			
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Données qualitatives		70-71
Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Données qualitatives		70-71
LOYAUTÉ DES PRATIQUES			
Actions engagées pour prévenir la corruption	Données qualitatives		71
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Données qualitatives		53
AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME			
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Données qualitatives		71

Note méthodologique

REPORTING RSE 2017 DU GROUPE ESSO

DÉMARCHE RSE

La démarche de reporting RSE du groupe Esso répond aux exigences du décret d'application de l'article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite Grenelle II. Elle s'appuie sur un référentiel interne mis en place par le groupe Esso qui comprend les méthodes de calcul, de mesure et d'analyse employées lorsqu'il en existe. Ce référentiel est consultable sur demande. Il comprend également l'organisation et les étapes du reporting, les outils de contrôle des données et de gestion documentaire, la méthode de consolidation et de contrôle interne, ainsi que la liste des enjeux clés et des indicateurs associés. Le reporting répond également aux exigences du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 sur la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et au gaspillage alimentaire. La notion « d'économie circulaire » y est expliquée et un calcul interne des « postes significatifs d'émissions directes et indirectes » est réalisé.

PÉRIODE DE REPORTING

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Selon les indicateurs, il s'agit :

- d'une consolidation annuelle des données du 01/01/2017 au 31/12/2017,
- de la donnée mesurée au 31/12/2017.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

ESSO S.A.F. EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ESSO S.A.F. désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1080⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017 présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), disponibles sur demande au siège de la société et dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le rapport RSE concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation comptable soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, ensemble désigné comme « le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d'application est défini dans le référentiel en fonction de chaque indicateur de performance.

CONTRÔLE EXTERNE

Pour répondre à l'article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite Grenelle II, le groupe a fait vérifier les informations contenues dans le présent rapport par un organisme tiers indépendant. Le groupe Esso a choisi de confier cette mission de vérification externe pour le reporting 2017 à l'un de ses commissaires aux comptes. Son avis d'assurance modérée sur le reporting RSE du groupe présenté dans ce rapport détaille la nature des travaux effectués ainsi que les conclusions associées.

RESPONSABILITÉ DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- D'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE)
- D'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre décembre 2017 et avril 2018 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013, déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾, ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la partie du rapport de gestion intitulée « Note méthodologique ».

Conclusion

Sur la base de ces travaux compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE et auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- D'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- De vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.
- Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽³⁾ :

- Au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- Au niveau d'un échantillon représentatif de sites ou d'entités⁽⁴⁾ que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 91% des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et entre 36% et 91% des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues, en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages, ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2018

L'un des Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Vincent Papazian
Associé

⁽¹⁾ dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr

⁽²⁾ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

⁽³⁾ **Informations quantitatives sociales :** effectif total, femmes dans l'effectif global, entrées, départs, départs dans le cadre d'un licenciement, accidents du travail avec arrêt, taux de fréquence, taux de gravité.

Informations qualitatives sociales : « La mixité et la diversité privilégiées ».

Informations quantitatives environnementales : nombre de déversements accidentels > 1 baril, nombre d'incidents ayant engendré des plaintes pour nuisances sonores, olfactives ou autres, attribuables à l'activité de raffinage, quantité brûlée aux torches, émissions annuelles de SO₂, émissions annuelles de NO_x, émissions annuelles de CO₂, demande chimique en oxygène, volume d'eau annuel pompé dans le milieu, consommation d'énergies des raffineries, émissions annuelles de CO₂, total déchets dangereux générés, déchets dangereux non valorisés ni recyclés.

Informations qualitatives environnementales : « La valorisation des déchets et les actions en faveur de l'économie circulaire ».

Informations quantitatives sociétales : nombre d'actions de dialogue avec les communautés environnantes.

Informations qualitatives sociétales : « L'engagement aux côtés des fournisseurs ».

⁽⁴⁾ La raffinerie de Gravenchon pour les informations sociétales et environnementales. Les entités ESSO S.A.F. et ERSAS pour les informations sociales.